

MORLHON LE HAUT - Commune  
100 ROUTE DES CHARRONS  
12200 MORLHON-LE-HAUT

Le 08 avril 2026,

## **CONVOCATION**

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance qui aura lieu le :

**mardi 14 avril 2026 à 20 heures 00**  
Salle de réunion de la Mairie

100 route des Charrons  
12200 MORLHON-LE-HAUT

### Ordre du jour:

- 1) Désignation du secrétaire de séance,
  
- 2) Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 21 mars 2026,
  
- 3) Présentation et vote des taux de la fiscalité directe locale – fixation des taux d'imposition pour l'année 2026,
  
- 4) Etat récapitulatif des indemnités perçues par les élus – année 2025,
  
- 5) Présentation et vote des budgets primitifs 2026 :

-Budget principal,

-Budget annexe – lotissement Puech Lande / Chanteclair,

6)Constitution de la Commission d'Appel d'Offres (CAO),

7)Désignation d'un représentant de la commune au sein de la SCIC SAS ENERCOA (Energies Coopératives de l'Ouest Aveyron),

8)Désignation du délégué titulaire et du délégué suppléant au Comité Syndical du SMELS (Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou Ségala),

9)Désignation d'un correspondant Défense,

10)Désignation du Conseiller Municipal siégeant au sein de la Commission de Contrôle des Listes Electorales,

11)Autorisation de signer une convention de mise à disposition du domaine public situé sur la base de loisirs – route du lac pour la vente de repas sur place ou à emporter,

12)Informations et questions diverses.

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées,

Le Maire,  
GUILHEN Philippe